65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 562-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 562 RELATIF AU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 7 février 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 562-3 modifiant le règlement numéro 562 relatif au Programme de mise aux normes des installations septiques.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 16e jour du mois de février 2024.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier